

## Edito | Ces routes départementales mortifères.

**Le terrible accident qui s'est produit ce 23 octobre sur une départementale de Gironde, à Puisseguin, et plonge le pays tout entier dans l'affliction et le paisible petit village de Petit Palais dans un désespoir que les mots ne peuvent exprimer nous renvoie, brutalement, à une réalité que nous ne voulons pas voir. Ce sont bien les routes départementales qui sont les plus mortifères et, potentiellement, les plus dangereuses. Le dernier bilan de la sécurité routière dont il a tant été question, en cette première quinzaine du mois d'octobre, l'a mis en évidence, une nouvelle fois, avec l'inévitable discours politique qui s'en est suivi : il faut prendre de nouvelles mesures répressives en particulier s'agissant de la vitesse**

La vitesse, toujours et encore. Certes, et en l'attente des conclusions de l'enquête ouverte, dès ce matin, sur les lieux du drame, on s'imagine que pour qu'un choc entre un poids lourd et un autobus produise une aussi grave catastrophe, et autant de morts, elle ne devait pas être pour rien dans la collision. Mais, plus que jamais à un moment de notre histoire collective où les réformes institutionnelles – la réforme territoriale en premier lieu- placent plus que jamais les collectivités en première ligne de la vie locale, il convient d'entreprendre une réflexion d'ensemble sur le bon usage d'un réseau routier dont notre cher et vieux pays jacobin n'a cessé de s'enorgueillir.

Depuis que l'Etat, de plus en plus impécunieux, a refilé au nom de la décentralisation, les routes et leur entretien aux départements ceux-ci sont face à Sisyphe ! Ils tentent de faire du mieux qu'ils peuvent mais ces temps-ci, ici et là, le réseau a tendance à se dégrader et la signalisation n'est pas toujours l'objet du soin qu'elle requiert pourtant. Demain, nous sommes encore dans l'incertitude, que la loi NOTRe entretient, sur la responsabilité relative des Régions et des Départements dans l'entretien du réseau. Il va falloir bien identifier le rôle de chacun, à un moment où la fin de la compétence générale qui permettait aux collectivités de disperser leurs efforts, doit les ramener à l'essentiel.

Au-delà de ces clarifications nécessaires, il va falloir, bien sûr, aller au bout d'une logique répressive et abaisser la vitesse autorisée sur les routes départementales. Les radars nouveaux qu'on nous annonce ne suffiront pas à calmer la folie des conducteurs trop contents de trouver sur ces routes, souvent peu fréquentées, le circuit alternatif qui est gratuitement offert à leur dévorante passion automobile. A l'heure où blablaçar fait tant recette, prenons le temps d'arriver à bon port en se parlant.



Joël Aubert

*Crédit Photo :*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 23/10/2015*  
*[Url de cet article](#)*